



Section Académique de Bordeaux

Bordeaux, le 21 octobre 2010

Monsieur le Recteur de l'Académie de Bordeaux
Chancelier des Universités
Rectorat de Bordeaux
5 rue Joseph de Carayon Latour
B.P. 935
33060 BORDEAUX CEDEX

Monsieur le Recteur,

Nous souhaitons attirer votre attention sur le second concours interne de professeurs des écoles. Ce concours accessible à des personnels non-titulaires exerçant dans la fonction publique n'est plus ouvert depuis plusieurs années. C'est encore le cas pour la session 2010.

Avec la réforme du recrutement, nous pensons que son ouverture peut répondre à une attente. Nous avons été sollicités par des personnels non-titulaires, en particulier des assistants d'éducation titulaires d'une licence et qui peuvent encore passer ce concours jusqu'en 2015 mais ne peuvent plus s'inscrire au concours externe.

Il nous semblerait donc important de tenir compte de ces éléments pour ouvrir ce concours aux prochaines sessions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le SE-UNSA,
Christian Basset
Secrétaire Académique